

et de la Légion-d'Honneur, un cornet d'ivoire, tel qu'il est décrit dans la généalogie de la maison de Montdor, dont extrait imprimé m'a été remis et de plus l'acte original du Chapitre de l'Eglise Royale et paroissiale de Saint-Martin de l'Isle-Barbe, lequel acte est copié sur la feuille où j'écris et daté pour la première partie du 25 de janvier 1743, et pour la seconde, sans doute par erreur, du 15 de janvier même année, duquel il résulte que le cornet d'ivoire, dont il est fait mention cy dessus, a été remis à la même époque à M. de Lafond, seigneur de Curys, etc.

« Je dois de plus consigner ici que M. de Rauglaudre n'a été dirigé que par un sentiment d'amour pour ses princes légitimes, et que je lui ai remis en signe de reconnaissance un petit paquet des cheveux de Monseigneur le duc de Bordeaux.

« Au pavillon Marsan, le 8 janvier 1828.

« Le baron de DAMAS. »

Quelle a été la destinée du cornet depuis lors? c'est ce que nous ignorons complètement et que d'autres personnes savent peut-être; ces notes pourront en tous cas exciter la curiosité de quelque archéologue, plus à même que nous d'en suivre les traces.

L. MOREL DE VOLEINE.

Rauquelaude, ainsi que me l'a écrit M. de Morlaincourt, d'après une note de M^{me} de Maccarthy.